

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

Activité	Élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques (PANCC) axé sur l'identification des mesures prioritaires par le biais de la consultation des parties prenantes, de l'analyse et de l'alignement sur les objectifs de développement plus larges
Pays	Kenya
Secteur(s) concerné(s)	Tous
Période	2011-2017

Résumé

En 2011-2012, le gouvernement kenyan a mis en œuvre un processus de hiérarchisation afin d'identifier les mesures nécessaires à la concrétisation de sa stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques publiée en 2010. Ce processus a abouti à l'adoption du Plan d'action national kenyan sur les changements climatiques (PANCC). Il a également permis d'identifier des mesures d'atténuation et d'adaptation spécifiques à intégrer dans les politiques, plans et stratégies des institutions nationales kenyanes sur les changements climatiques.

Conforme aux stratégies de développement national, le processus de hiérarchisation mené dans le cadre du PANCC a associé une vision à long terme à des objectifs et mécanismes à moyen terme. Il a mis en évidence un processus efficace permettant d'intégrer dans les objectifs de développement national les évaluations relatives au potentiel d'atténuation et à la vulnérabilité face aux changements climatiques, dans le cadre d'un processus décisionnel inclusif et multipartite.

Le solide engagement et le leadership dont a fait preuve le ministère de l'Environnement et des Ressources minérales (MERM), la participation active des parties prenantes et l'implication de ministères clés, associés à un processus de validation locale et à une approche transparente de l'analyse, ont joué un rôle crucial dans la réussite de ce processus.



Forage géothermique KenGen, Olkaria, Kenya

© Frank van der Vleuten

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

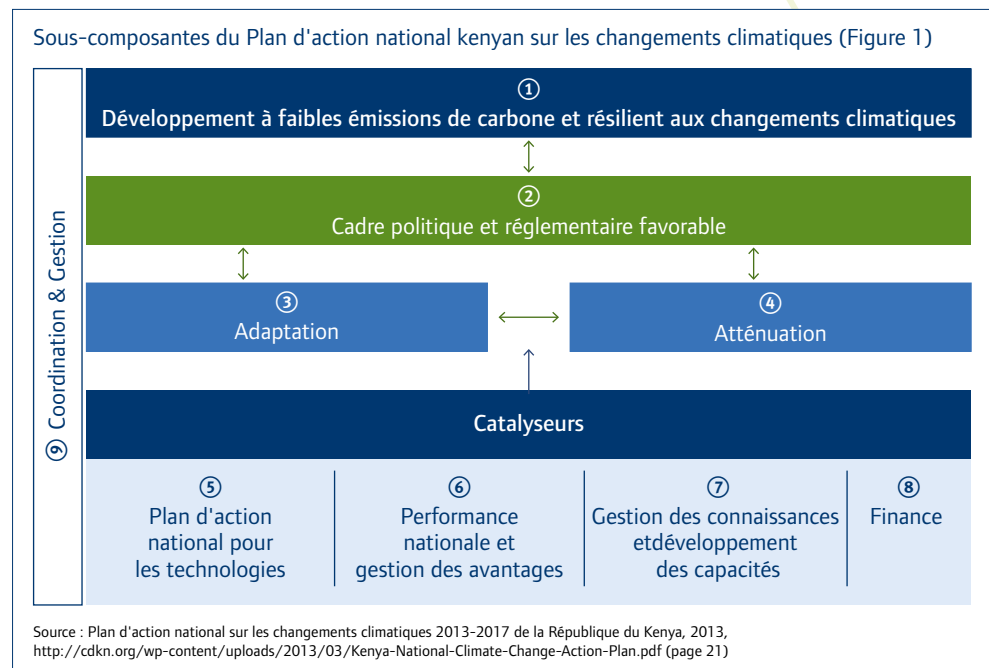
Contexte

En 2010, le gouvernement kenyan a publié une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques qui a permis de mieux comprendre les changements climatiques mondiaux et leur impact sur le Kenya. Le ministère de l'Environnement et des Ressources minérales (MERM) a élaboré un Plan d'action national sur les changements climatiques (PANCC) 2013-2017, sur la base d'un processus participatif multipartite d'un an impliquant le secteur public, le secteur privé et la société civile, afin de permettre la mise en œuvre de cette stratégie d'adaptation. L'objectif du Plan d'action était d'identifier des stratégies de développement à faibles émissions de carbone et résilient aux changements climatiques qui permettraient de concilier le développement durable, l'adaptation et l'atténuation, tout en respectant les documents de planification nationale existants.

Un certain nombre de mesures prioritaires ont été identifiées, associant la résilience aux changements climatiques et des avantages en termes d'atténuation dans des domaines aussi variés que :

1. La production d'énergie géothermique ;
2. La mise en place de solutions énergétiques propres ;
3. L'amélioration de la gestion des ressources en eau ;
4. La restauration des forêts et des terres dégradées ;
5. L'agriculture et l'agroforesterie climatiquement rationnelles ;
6. Les infrastructures.

Ces mesures prioritaires sont le fruit d'un long processus de hiérarchisation impliquant de nombreuses parties prenantes, qui a joué un rôle crucial dans l'élaboration du PANCC kenyan.

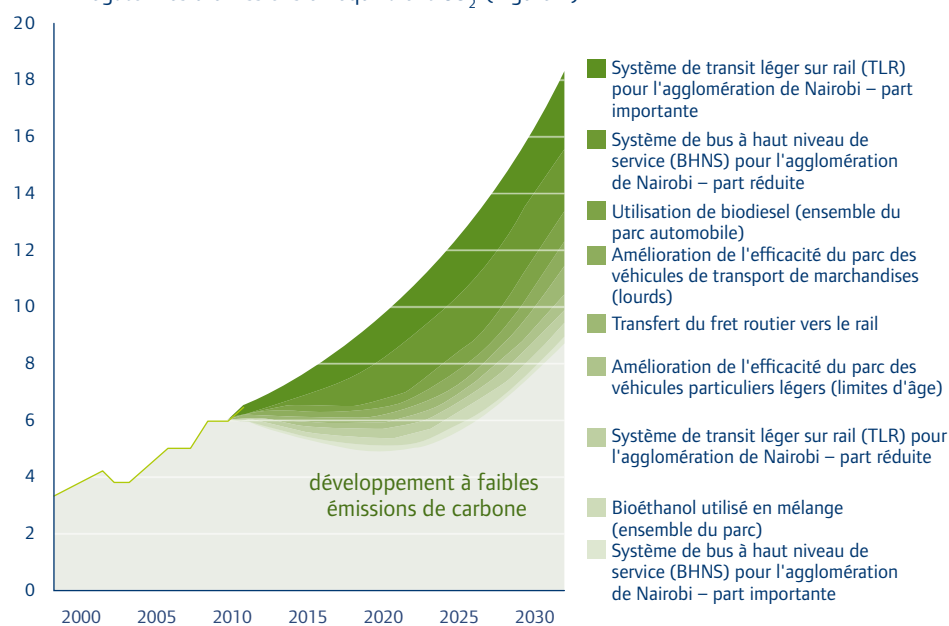


Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

Activités

- » **Composantes intégrées** : le travail préparatoire mené au cours de l'élaboration du PANCC kenyan a été divisé en différentes composantes intégrées. La figure 1 illustre la structure de ces sous-composantes et des flux d'information. La hiérarchisation des mesures d'atténuation et d'adaptation a été une étape cruciale du processus d'élaboration, indispensable à l'adoption finale du plan.
- » **Hiérarchisation des mesures d'adaptation** : dans le cadre même du PANCC, un rapport d'analyse technique sur l'adaptation a été élaboré afin de résumer les conclusions de l'analyse concernant l'adaptation basée sur les risques climatiques. L'objectif de ce rapport était d'évaluer la vulnérabilité des objectifs de développement socio-économiques du Kenya face aux changements climatiques et de fournir des renseignements utiles à la préparation d'un plan national d'adaptation. L'équipe à l'origine du rapport d'analyse technique sur l'adaptation a bénéficié du soutien d'un groupe de travail thématique (GTT) regroupant 18 parties prenantes, notamment des représentants gouvernementaux, des groupes de la société civile et des universitaires (identifiés par le MERM). Le GTT a apporté sa contribution et son soutien tout au long du processus, identifiant des mesures d'adaptation et examinant des stratégies d'adaptation. Une liste préliminaire de mesures d'adaptation planifiées et en cours a été identifiée en référence aux communications et plans nationaux. En se basant sur les méthodes d'adaptation existantes, le GTT et les parties prenantes ont identifié trois grands critères de hiérarchisation particulièrement adaptés à la situation du Kenya. Chacun de ces critères a ensuite été associé à cinq ou six éléments adaptés aux intérêts et objectifs de développement national et en adéquation avec le

Mégatonnes d'émissions en équivalent CO₂-(Figure 2)

Source : Plan d'action national sur les changements climatiques 2013-2017 de la République du Kenya, 2013, <http://cdkn.org/wp-content/uploads/2013/03/Kenya-National-Climat-Change-Action-Plan.pdf>

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

calendrier du Plan à moyen terme (PMT) 2008-2017. La liste préliminaire des mesures d'adaptation a été examinée en fonction des critères suivants : (1) La mesure est-elle opportune ? (2) La mesure permet-elle la prise de décisions facilitant la résilience aux changements climatiques ? (3) La mesure renforce-t-elle les capacités d'adaptation ? Le processus de sélection a permis de dresser une liste restreinte de 10 mesures d'adaptation pour chacun des thèmes du PMT. Cette liste restreinte a ensuite été intégrée dans des « stratégies de résilience » offrant une structure organisationnelle standard pour présenter les stratégies d'adaptation prioritaires correspondant à chacun des thèmes du PMT. Chaque stratégie de résilience comprend : (1) les objectifs actuels (vision thématique du PMT) ; (2) les résultats attendus en matière d'adaptation au terme de la prochaine période de cinq ans ; et (3) les mesures à privilégier pour atteindre ces résultats.

Mesures d'atténuation possibles : avantages en matière de lutte contre les changements climatiques et de développement (Tableau 1)

	Climat			Développement			
	Potentiel d'atténuation d'ici 2030 (en MtCO ₂)	Coût d'atténuation d'ici 2030 (en dollars US/tCO ₂)	Impact de l'adaptation	Sécurité énergétique	Croissance du PIB	Emploi	Meilleure gestion des déchets
Expansion de l'énergie géothermique	14,1	-19,9	++	++	++	-	-
Expansion de l'énergie éolienne	1,4	-36,7	+	+	+	-	-
Expansion de l'énergie hydroélectrique	1,1	-13,2	-	+	+	-	-
Installations solaires photovoltaïques non centralisées	1,0	13,3	+	+	+	+	-
Production de gaz d'enfouissement	0,5	-12,4	+	+	+	-	++
Charbon propre (élément très stratégique)	1,1	-11,1	+	-	+	-	-

Source : République du Kenya, 2013, National Climate Change Action Plan 2013-2017.
<http://cdkn.org/wp-content/uploads/2013/03/Kenya-National-Climate-Change-Action-Plan.pdf> (en anglais uniquement)

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

» **Hiérarchisation des possibilités d'atténuation** : un inventaire « pilote » des GES a été réalisé en préambule du processus de hiérarchisation. Le terme « pilote » indique que, bien que l'inventaire soit conforme aux lignes directrices du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il n'est pas jugé valide pour présentation en tant que communication nationale. Le précédent inventaire des GES conforme aux lignes directrices du GIEC avait été réalisé en 1994, à l'occasion de la première communication nationale du pays à la CCNUCC. L'équipe d'atténuation a calculé les émissions historiques de 2000 à 2010, puis les a associées à des projections de croissance sectorielles et économiques pour évaluer le niveau de référence des émissions jusqu'en 2030. Un processus de validation mené par des experts locaux a permis d'affiner ce niveau de référence, certains secteurs n'étant pas destinés à suivre les tendances historiques. Un GTT a également été créé afin d'examiner les options d'atténuation. Comme dans le cadre du processus de hiérarchisation des mesures d'adaptation, une liste préliminaire de 60 possibilités de réduction a été dressée. Les possibilités figurant sur cette liste préliminaire ont été réparties par secteur, puis examinées en fonction de trois grands critères : (1) La mesure offre-t-elle un fort potentiel de réduction des émissions ? (2) Présente-t-elle des avantages connexes significatifs en termes de développement durable et de résilience face aux changements climatiques ? (3) Est-elle conforme aux priorités de développement du gouvernement kenyan ? Le processus de sélection a permis de dresser une liste de 25 possibilités d'atténuation qui ont ensuite fait l'objet d'une analyse ascendante approfondie visant à évaluer le potentiel de réduction, les coûts associés à cette réduction et la pertinence des mesures par rapport à un ensemble d'indicateurs de développement durable et de résilience aux changements climatiques. Divers scénarios à faible intensité de carbone ont été imaginés pour différents secteurs. Chaque option d'atténuation relevant d'un secteur spécifique a été associée à une « part » de réduction par rapport à la projection de référence.

Une fois l'analyse finalisée par l'équipe de projet et le GTT, un processus de validation locale a été mis en place afin de permettre un retour d'informations sur l'évaluation des scénarios à faible intensité de carbone. Ce processus a influencé la sélection finale des possibilités de développement à faible intensité de carbone prioritaires.

Institutions impliquées

Ministère de l'Environnement et des Ressources minérales ; ministère de l'Énergie ; ministère pour le Développement du nord du Kenya et des autres terres arides ; ministère de l'Agriculture ; Kenya Agricultural Research Institute ; ministère du Développement de l'élevage ; ministère de l'Eau et de l'Irrigation ; ministère de la Santé publique ; ministère du Logement ; Kenya Roads Board ; ministère du Tourisme ; ministère de l'Énergie ; ministère de la Planification, équipe de Threshold 21 (T21) ; secteur privé ; Université Kenyatta (École d'études environnementales) ; université de Nairobi (Département de météorologie) ; Catholic Organisation for Relief and Development Aid (CORDAID) ; Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ; Norwegian Church Aid (NCA) ; CARE-Kenya ; Institut international de recherche sur le bétail (ILRI).

Partenaires

CDKN, COMESA, PNUD, DFID, AFD, DANIDA, IISD, HTSPE, ECN, Ricardo-AEA, ClimateCare, Arid Lands Information Network, Vivid Economics, Adam Smith Afrique, KIPPRA, LTS International, Baastel, Acclimatise.

Financement

La préparation du Plan d'action national sur les changements climatiques a été financée par le ministère britannique du Développement international (DFID), l'Agence danoise de développement international (DANIDA), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Alliance pour le climat et le développement (CDKN).

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

Impact des activités

- » **Constitution d'un corpus de données** : le processus de hiérarchisation mené dans le cadre du PANCC fournit au gouvernement kenyan un corpus de données lui permettant d'axer ses politiques sur le développement résilient aux changements climatiques. Les résultats du processus de hiérarchisation découlent non seulement d'une analyse quantitative ascendante et descendante, mais également d'une vaste consultation inclusive auprès des ministères, d'experts kenyans, de représentants des comtés et du secteur privé. Ceci permet de s'assurer que les priorités identifiées sont les plus pertinentes et les plus adaptées au pays.
- » **Élaboration de MAAN** : les mesures d'atténuation prioritaires ont aidé le gouvernement kenyan à élaborer des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) dans certains secteurs. Par exemple, le Kenya a récemment soumis à la CCNUCC une proposition de MAAN sur l'accélération du développement de l'énergie géothermique, qui est l'une des options d'atténuation prioritaires identifiées par le PANCC. Les scénarios de référence créés dans le cadre du PANCC offrent une excellente base pour l'élaboration de nouvelles propositions de MAAN dans d'autres secteurs. Le Kenya figure également parmi les pays sélectionnés pour bénéficier du soutien du Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB) du PNUD en vue de l'élaboration de trois propositions de MAAN.
- » **Implication des experts locaux** : force est de constater que l'importante mobilisation des experts kenyans a joué un rôle crucial dans l'amélioration de la connaissance et de la compréhension du développement à faible intensité de carbone et des possibilités existant dans différents secteurs. Les experts locaux ont noté que le processus contribuait à faire évoluer les mentalités en introduisant de nouveaux concepts et en faisant connaître les possibilités pouvant découler de l'adoption d'une stratégie de développement à faible intensité de carbone (République du Kenya, 2012).

Bonnes pratiques identifiées

- » Le processus d'élaboration du PANCC a été **étroitement lié aux stratégies de développement national existantes**, notamment au programme de développement national kenyan (Vision 2030), et axé sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le PANCC a intégré des objectifs sectoriels spécifiques issus du premier Plan à moyen terme kenyan 2008-2012 dans le processus de hiérarchisation des mesures d'atténuation et d'adaptation. De ce fait, il a pu **associer une vision à long terme à des mesures et objectifs politiques clairs à court et moyen terme**.
- » En pratique, ce résultat a été obtenu en **intégrant les objectifs du PMT dans les critères de sélection utilisés pour la hiérarchisation** et en mettant l'accent sur les objectifs de développement, que ce soit dans les mesures directes ou dans les avantages socio-économiques connexes associés aux options d'atténuation. Le fait d'aligner le processus de hiérarchisation sur la ventilation sectorielle du PMT a permis d'intégrer les résultats de ce processus dans le PMT pour 2013-2017.
- » Le président et le premier ministre kenyans ont personnellement approuvé le rapport final du PANCC. Le secrétaire permanent du MERM **s'est totalement investi dans le projet et a fait preuve d'initiative, inspirant ainsi les ministères concernés par les différentes sous-composantes à s'engager pleinement**. La création d'une équipe spéciale interministérielle et intersectorielle dirigée par le secrétaire permanent du MERM a permis d'assurer la **coordination entre les différents ministères clés** (p. ex. **Finances, Énergie**). Un membre de cette équipe spéciale a été nommé responsable de chacune des sept sous-composantes du processus d'élaboration du PANCC.

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

- » Le processus de hiérarchisation des options d'atténuation et d'adaptation s'est appuyé sur une consultation et une validation itératives avec les parties prenantes de différents secteurs afin de créer un consensus sur le classement des mesures. Ces consultations ont eu lieu lors de nombreux ateliers, réunions et discussions. Des « réunions sectorielles de validation » ont quant à elles permis de mobiliser le secteur privé.
 - » Les données utilisées pour évaluer le niveau de référence des émissions jusqu'en 2030 et le potentiel de réduction de chaque secteur/technologie ont été basées sur un processus de collecte transparent, conforme aux lignes directrices 2006 du GIEC sur les inventaires nationaux des GES et la catégorisation sectorielle. Le précédent inventaire des GES pour le Kenya étant obsolète (1994), un nouvel inventaire a été réalisé afin de permettre une projection de référence plus précise. Les sources de données et les projections de croissance ont été validées par des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, notamment issues du secteur privé. Lorsqu'aucune donnée n'était disponible, les hypothèses utilisées ont été énoncées et discutées.
 - » Les avantages socio-économiques connexes ont joué un rôle important dans le processus de hiérarchisation. Par exemple, même si les fourneaux améliorés offrent un potentiel de réduction limité par rapport à d'autres options telles que l'énergie géothermique, ils font partie des mesures d'atténuation les mieux classées, car ils présentent d'importants avantages connexes en termes de développement rural, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air intérieur et son impact sur la santé. Les objectifs politiques gouvernementaux ont été clairement mis en regard des options d'atténuation.
 - » Des professionnels nationaux et internationaux ont participé au PANCC. Le principal consultant (IISD) et le coordinateur du projet (HTSPE) ont délégué du personnel au Kenya tout au long du processus. Bien que les consultants internationaux aient été chargés de mettre en œuvre le plan, ils ont suffisamment mobilisé les parties prenantes nationales pour obtenir leur soutien et leur engagement. En outre, les consultants et experts nationaux ont joué un rôle clé dans la rédaction du PANCC, en particulier en fournissant des données propres au pays, en faisant connaître les initiatives existantes et en mobilisant le secteur privé.
-
- Facteurs de réussite**
- » Solide engagement et leadership de la part du secrétaire permanent du ministère de l'Environnement et des Ressources minérales.
 - » Chef d'équipe spécialisé basé au sein du ministère.
 - » Vaste consultation inclusive, notamment de représentants gouvernementaux, d'experts nationaux, de représentants des comtés et du secteur privé. Tous les comtés ont été impliqués dès le début du processus. La hiérarchisation des options a été soutenue par les ministères, qui sont les mieux informés sur les avantages en termes de développement. Le processus de validation locale et une analyse transparente ont garanti l'adhésion des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales.
 - » Budget suffisant transitant par le coordinateur de projet afin de financer les réunions et ateliers.
 - » Analyse ascendante et descendante associant une modélisation descendante du niveau de référence des émissions et une évaluation ascendante des potentiels de réduction propres à la technologie.
 - » Intégration dans la planification nationale : intégration des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans le PMT 2013-2017.
 - » Sensibilisation aux questions liées aux changements climatiques, au niveau des comtés et du pays.

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

Principaux obstacles/difficultés	Quels ont été les principaux obstacles/difficultés rencontrés pour obtenir ces résultats ? Comment ont-ils été surmontés ?
En matière de financement	<p>Il a fallu mobiliser les ressources nécessaires pour permettre aux intervenants clés de participer aux consultations ou les inciter à le faire.</p> <p>Les consultations ont été menées dans des lieux peu coûteux avec un nombre limité de participants, ce qui a permis de dégager des ressources financières pour couvrir les frais de déplacement des participants clés et faciliter leur présence.</p>
En matière d'informations	<p>L'impact actuel des changements climatiques et les risques futurs pour le Kenya sont plus ou moins bien compris en fonction des secteurs et des régions.</p> <p>Des consultations locales ont été menées dès le début du processus de hiérarchisation. Ce vaste processus de consultation a permis d'assurer la sensibilisation.</p> <p>Disponibilité et qualité des données</p> <p>Dans la mesure du possible, les ministères concernés ont validé les données. Des valeurs par défaut ont fréquemment été utilisées lorsqu'aucune donnée n'était disponible.</p> <p>On observe un manque de connaissances sur les risques et les vulnérabilités dans certains secteurs.</p> <p>Les parties prenantes ont été impliquées de manière ascendante afin de permettre le recueil d'un maximum d'informations et de données sur les risques et les vulnérabilités, et la prise en compte des expériences réelles sur le terrain.</p> <p>On observe un manque de connaissances à différents niveaux, car de nombreuses personnes qui étaient censées prendre des décisions n'étaient pas forcément bien informées sur les questions liées aux changements climatiques.</p> <p>Diverses séances de consultation avec les parties prenantes ont été organisées afin d'impliquer les ministères concernés et d'éclairer les mesures de manière ascendante.</p>
En matière institutionnelle	<p>Un groupe varié d'intervenants (Kenya Private Sector Alliance, institutions éducatives, hauts fonctionnaires ministériels...) a accepté de consacrer un temps précieux au processus.</p> <p>Au total, huit groupes de travail thématiques (GTT) composés notamment de hauts fonctionnaires ont été mis en place. Ces groupes se sont réunis fréquemment, jusqu'à toutes les deux semaines pour certains.</p> <p>L'achèvement du plan d'action a coïncidé avec la préparation des élections générales au Kenya. Les éventuels remaniements ministériels ont donc retardé certaines phases du projet.</p> <p>Parfaitement consciente de la situation politique, l'équipe du projet a ajusté les ambitions et le calendrier du projet en conséquence.</p>
Enseignements tirés	<ul style="list-style-type: none"> » Une approche ascendante et participative au niveau municipal peut éclairer la planification nationale des mesures d'atténuation et d'adaptation : la réunion de lancement a permis de mobiliser les principales parties prenantes concernées dès le début du processus, offrant une base solide pour le recueil de données, la validation et le soutien constant au processus de hiérarchisation. » Il est nécessaire d'adopter une approche plus synchronisée et plus coordonnée de la planification des mesures d'atténuation et d'adaptation afin d'éviter tout retard et toute redondance : l'une des personnes interrogées a indiqué que même si chacune des sous-composantes du PANCC fonctionnait bien individuellement, la coordination, et en particulier l'interaction entre les composantes, aurait pu être améliorée. Les diverses sous-composantes ont été financées par différentes parties prenantes à différentes étapes du processus. Elles ont donc été mises en œuvre en fonction de la disponibilité des fonds.

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

La plupart des sous-composantes ont été menées isolément et peu de réunions ont été organisées pour permettre le partage d'idées, contrairement à ce qui était prévu au début du projet. Une meilleure coordination aurait permis d'éviter des retards et des redondances. Les différentes sous-composantes auraient dû faire l'objet de réunions plus régulières. Ce principe doit être formalisé dans les termes de référence et intégré dans le processus global.

- » **La hiérarchisation des options d'adaptation est un processus complexe** : il est facile d'identifier des options d'adaptation, mais très difficile de les hiérarchiser. Dans certains secteurs, notamment l'agriculture, les prévisions quantitatives peuvent être basées sur des modèles de risque et de vulnérabilité. D'autres secteurs tels que le transport ou l'environnement urbain sont cependant plus complexes. L'incapacité à comparer les vulnérabilités entre les secteurs a compromis la prise de décisions.
- » **Solide engagement et leadership au plus haut niveau gouvernemental** : le secrétaire permanent du ministère de l'Environnement et des Ressources minérales s'est personnellement investi dans le processus, ce qui a renforcé sa crédibilité et stimulé la participation d'autres ministères.
- » **Consultants internationaux basés dans le pays** : il était primordial que les consultants internationaux soient basés au Kenya. Certaines composantes préliminaires ont été mises en œuvre par des consultants qui ont passé relativement peu de temps dans le pays et qui n'avaient pas établi de relations de travail avec les parties prenantes nationales, ce qui a réduit l'impact de certaines de ces composantes.
- » **Soutien ministériel** : le processus de hiérarchisation a bénéficié du soutien de différents ministères, qui avaient le mérite de comprendre parfaitement les avantages de chaque option en termes de développement.
- » **Affectation de ressources suffisantes** : l'affectation de ressources (financières et temporelles) suffisantes a permis de communiquer efficacement avec les parties prenantes locales et de recueillir autant de données et d'informations que possible et nécessaire.
- » **L'implication des parties prenantes est essentielle** : il s'est avéré que les questions liées aux changements climatiques n'étaient pas aussi bien comprises qu'on aurait pu le croire au Kenya. L'analyse des commentaires des parties prenantes permettra de vérifier la pertinence et la validité du projet, mais les consultations menées auprès des parties prenantes ont d'ores et déjà été très instructives.
- » **Tirer parti des capacités existantes** : l'élaboration d'un plan d'action sur les changements climatiques, comprenant la hiérarchisation des options d'atténuation et d'adaptation, est un exercice extrêmement utile pour chaque pays, pour peu qu'il dispose des financements et de la volonté politique nécessaires. L'état de préparation du pays en termes de capacités techniques nationales, de données sur les émissions et d'informations sur les risques climatiques et la vulnérabilité facilite ce processus. L'approche utilisée pour générer des « parts » d'atténuation peut être reproduite dans d'autres pays ne disposant ni de modèles sophistiqués ni de systèmes exhaustifs de collecte de données sur les émissions.
- » **Associer une implication ascendante des parties prenantes à une planification et une reconnaissance descendantes** : une approche ascendante signifie que les mesures sont basées sur des expériences réelles et ne sont pas mises en œuvre de manière uniforme dans tous les secteurs et dans toutes les régions. Une approche ascendante doit cependant être associée à des mesures appropriées au plus haut niveau, passant par une planification stratégique efficace et l'allocation de ressources suffisantes. Une approche communautaire seule ne suffit pas si elle ne bénéficie pas du soutien national requis en termes de financement et de ressources annexes.

Comment reproduire ces pratiques

Kenya

Hiérarchiser les options d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national sur les changements climatiques

Contacts/renseignements	» The Climate Change Secretariat, Ministry of Environment and Natural Resources, NHIF House, 12 th Floor, Nairobi, Kenya, www.kccap.info/
Autres ressources clés	» Kenya Vision 2030 (en anglais uniquement), disponible sur : www.vision2030.go.ke/ » Kenya's National Climate Change Response Strategy, disponible (en anglais uniquement) sur : http://cdkn.org/wp-content/uploads/2012/04/National-Climate-Change-Response-Strategy_April-2010.pdf
Site(s) Internet	» www.kccap.info/
Auteur(s)	Tom Mikunda (ECN) et Matthew Halstead (ECN) Édition : Nicholas Harrison (Ecofys) Équipe éditoriale : Xander van Tilburg (ECN) ; Frauke Röser, Thomas Day, Daniel Lafond, Niklas Höhne et Katja Eisbrenner (Ecofys) Coordination : Ecofys (www.ecofys.com) et The Energy Research Centre of the Netherlands (ECN)
Contributeur(s)	» Stephen King'uyu (coordinateur du Plan d'action kenyan sur les changements climatiques), Secrétaire en charge des changements climatiques, ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources naturelles » Tom Owino, consultant expert indépendant sur les changements climatiques au Kenya, ClimateCare » Noelle O'Brien, coordinatrice de projet PANCC, HTSPE
Références	» République du Kenya, 2013, National Climate Change Action Plan 2013-2017, disponible (en anglais uniquement) sur : http://cdkn.org/wp-content/uploads/2013/03/Kenya-National-Climate-Change-Action-Plan.pdf » République du Kenya, 2012, Adaptation Technical Analysis Report, disponible (en anglais uniquement) sur : www.kccap.info/index.php?option=com_phocadownload&view=category&download=283:adaptation-technical-analysis-report&id=37:adaptation-analysis-and-prioritisation



Empowered lives.
Resilient nations.



Australian Government

giz

On behalf of:



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety

of the Federal Republic of Germany